

Bienvenue !

La Ferme est située à quelques minutes du centre de Louvain-la-Neuve, Rue de la Ferme des Bruyères 1 à 1348 Louvain-la-Neuve.

La Ferme et ses environs comptent une superficie de +-4500 m<sup>2</sup>. Un jardin verger et le potager sont utilisés pour les activités de découverte de la nature. Les animaux sont gardés dans des enclos et des pâtures. Les bâtiments de la ferme se composent de deux locaux d'animation, de deux cuisines, de sanitaires, d'une grange, ...

#### Horaire :

La Ferme organise des stages pendant les vacances scolaires :

Congé de détente

Congé de Printemps

Vacances d'été (juillet - août).

Congés d'Automne

Congé d'Hiver

Une semaine de stage se compose de 5 jours (4 si elle comprend un jour férié). Les animations se déroulent de 9h00 à 16h. Une garderie est prévue le matin de 8h00 à 9h et le soir de 16 à 17h30.

#### Programme de la journée :

Dès 8h00, un animateur reçoit les enfants à la ferme ( dans le verger ou dans un manège s'il pleut). Il est à l'écoute des informations, demandes et questions des parents. (Le premier jour de stage, les parents doivent donner la fiche santé).

Au moment de l'accueil du lundi, les enfants sont répartis par groupes en fonction des âges. Ils sont encadrés par leur animateur pour découvrir la magie de la ferme. Chaque jour, les groupes vont tour à tour prendre soin des animaux : les nourrir, les abreuver, changer leur litière. Nous proposons ensuite des animations en fonction du thème du stage. Un temps de collation est prévu vers 10h45.

A midi, les enfants mangent leur pique-nique. Sous la surveillance des animateurs, ils ont ensuite un temps libre qu'ils passent dans le jardin à la découverte active de l'environnement.

Dès 13h15, les groupes reprennent leurs activités avec l'animateur : réaliser un goûter, balade avec nos ânes, travailler au potager, promener les chèvres, partir en forêt, faire un bricolage ...

A 16h, les parents viennent rechercher leurs enfants. C'est à ce moment-là que les animateurs et la coordinatrice se montrent disponibles pour échanger avec les parents.

Un animateur surveille les enfants inscrits à la garderie du soir jusqu'à 17h30.

#### Remarque :

Les ateliers décrits ci-dessus ne sont que des exemples parmi d'autres. Ils se modifient aussi suivant le

thème abordé durant le stage. Ils sont encore interchangeables et peuvent être proposés le matin ou l'après-midi. Ils sont adaptés à la météo du moment et à l'âge des enfants. Nos stages varient selon les saisons et notre créativité !

## Modalités pratiques

### Encadrement et activités :

Afin que les enfants puissent s'épanouir en fonction de leurs aptitudes, nous proposons des groupes de 2,5 à 4 ans, de 4 à 6 ans et des groupes de 6 à 10 ans.

Nous respectons les normes d'encadrement établies par l'ONE :

Pour les groupes des enfants de 4 à 6 ans, il y a 1 animateur pour 8 enfants ainsi que, dans la mesure du possible, un « aidant » par groupe.

Pour les groupes des enfants de 6 à 10 ans, il y a 1 animateur pour 12 enfants ainsi que, dans la mesure du possible, un « aidant » par groupe.

### Inscription :

Les inscriptions se font via le formulaire disponible sur notre site internet ([www.ferme-equestre.be](http://www.ferme-equestre.be)) ou par téléphone (010 45 24 74).

### Santé et bien-être de l'enfant :

Une fiche médicale doit être remplie et signée par les parents. Elle est donnée à l'animateur le premier jour du stage. Nous sommes en mesure d'accueillir des enfants à besoins spécifiques. Nous souhaitons néanmoins les accueillir dans les meilleures conditions possibles. Les parents concernés sont invités à l'indiquer dans le formulaire d'inscription. Ils seront recontactés par mail ou par téléphone afin de fixer une rencontre à la Ferme avant le stage et de compléter ensemble le carnet de transmission (cfr annexe).

### Paiement :

Le montant de l'inscription au stage doit être versé sur le compte de la Ferme au numéro IBAN suivant : **BE51 3100 4454 0062** avec en communication le code du stage (disponible sur le site) + le nom et prénom de l'enfant.

Une réduction de 10 € est d'application dès le second enfant (et suivant) de la même famille.

La réception du paiement confirme l'inscription. Dans le cas contraire, la place est libérée pour un autre enfant.

Endéans les 10 jours suivant la réception du paiement, les parents reçoivent un mail de confirmation reprenant les informations pratiques du stage.

### Conditions d'annulation

En cas d'annulation et ce quelle qu'en soit la raison : jusqu'à huit jours avant le début du stage, un dédit de 25€ est retenu. En deçà de huit jours avant le stage, celui-ci n'est ni remboursable ni transférable à un autre stage.

Interruption : Le remboursement éventuel du stage se fait sur présentation d'un certificat médical, au prorata des jours d'absence.

Certaines mutuelles ou employeurs prennent en charge une partie du stage, une attestation peut vous être délivrée le dernier jour du stage, sur demande.

### Équipement :

Suivant la météo.

Une bonne partie de nos animations se passent en extérieur ; un bon équipement est donc indispensable : imperméable, bottes (attention en hiver bottes fourrées ou chaussures de marche), bonnet, gants ou casquette, ... et vêtements de rechange pour les tout-petits.

### Pique-nique :

Le pique nique et une gourde sont à prévoir dans un sac à dos. Des collations saines et locales sont fournies par la Ferme.

### Assurance :

Les risques nous paraissant négligeables, nous n'avons pas inclus d'**assurance** dans le prix. Il est cependant possible de couvrir votre enfant pour 6.5 € (intervention de 1240 € pour frais médicaux, 1.240.000 € pour dommages corporels, 124000 € pour dommages matériels et immatériels consécutifs, et 62 € de franchise).

## Philosophie

### Les enfants :

Ils sont répartis en groupes d'âge, variable selon le nombre d'enfants (Exemple : 2.5-4 - 4-6 – 6/12 ans).

L'équipe d'animateurs les sensibilise au respect de la nature, leur apporte des notions de connaissance du monde animal et végétal, les incite à découvrir la vie à la ferme (animaux, potager, verger, forêt, Abeilles ;...). La pédagogie active, l'utilisation des cinq sens et la présence de l'animal familier, qui facilite la création de liens, sont autant de moyens mis en œuvre au quotidien pour atteindre les objectifs.

Les animateurs veillent au bien-être des enfants. Ils sont à leur écoute, les encouragent, les stimulent dans leurs apprentissages et leur progression dans toute les matières abordées. Ils leur apprennent à respecter les consignes.

Des préparations culinaires, réalisées par les enfants au moins une fois par semaine, sont proposées à tous lors d'une collation ou d'un goûter. A cette fin, les légumes et les plantes sauvages ou aromatiques du potager, les fruits du verger et les œufs de nos poules sont utilisés suivant les

possibilités du moment. De cette façon, nous pouvons aborder de manière simple et ludique l'alimentation saine

#### Les règles de vie ou consignes à respecter :

- Le site de la Ferme et toute l'infrastructure qu'il comprend (local d'animation, sanitaires, cour et jardin, clôtures et barrières), ainsi que le matériel propre aux ateliers proposés au cours des stages, doivent être respectés par les enfants. Ils en font un bon usage, en présence de leur animateur.
- Les enfants présents lors du stage ne peuvent quitter la ferme sous aucun prétexte. Ils sont tenus de respecter l'autorité de leurs animateurs. Les enfants entrent dans les enclos, uniquement lorsqu'ils sont accompagnés de leur animateur.
- Ils donnent à manger aux animaux, avec leur groupe, suivant le programme horaire établi.
- Les animateurs pratiquent le tri des déchets et veillent à ce que les enfants jettent leurs berlingots ou restes de tartine dans les poubelles appropriées. En insistant sur celles des déchets alimentaires ou du compost.
- Les enfants rangent leur vêtements et sac de pique-nique à l'endroit qui leur a été désigné.

Par qui l'enfant peut-il être repris ?

Les parents communiquent à l'équipe d'animation le nom de la personne qui vient chercher leur(s) enfant(s) à leur place le jour où cela se produit, ainsi que tout changement d'horaire pour des raisons médicales ou personnelles.

#### Les animations :

Elles permettent aux enfants de se détendre, de bouger, de s'exprimer dans la nature. Grâce aux animaux, ils ont aussi des échanges affectifs et ils apprennent à se sentir responsables de leur environnement, prennent conscience du travail en groupe et du partage du bien collectif.

Lors des différents ateliers proposés, les enfants peuvent exercer naturellement une psychomotricité plus complète, apte à leur faire découvrir d'autres potentiels en eux qu'ils peuvent développer : adresse, force, endurance, esprit pratique.

Le programme d'activités est axé sur la vie à la ferme et l'environnement direct en tant qu'écosystème. Il suscite l'éveil, la curiosité, la vie en équipe, la solidarité, la responsabilité, l'engagement, l'autonomie, le respect, l'ouverture vers l'autre. Il contribue à l'intégration et à l'éducation à la santé. Il sensibilise à la biodiversité. Favoriser les échanges, l'expression et la communication fait aussi partie des objectifs des animations, tout comme favoriser le bien-être et l'alimentation saine.

#### Les animateurs et les animatrices :

Les animateurs sont, soit des animateurs employés à la ferme tout au long de l'année, soit des animateurs ponctuels qui sont choisis pour leur connaissance pédagogique et leur expérience. Ils sont expérimentés et complémentaires.

Nous menons des débriefing lors de chaque semaine de stage et proposons a minima une fois par an, une journée de formation interne.

Nous sommes attentifs au bon déroulement de chaque stage, un coordinateur supervise les stages, il peut aussi être un soutien ponctuelle en cas de nécessité.

Chaque animateur est responsable de 8 à 12 enfants. L'équipe d'animation assure la surveillance du temps de midi : repas, détente, ainsi que de l'accueil du matin et du soir. Leur présence sur place est de 8h00 à 17h30

#### Déplacements extérieurs :

Dans le voisinage de la ferme : un animateur en déplacement avec son groupe sera de préférence accompagné, soit par un stagiaire en formation ou un aidant, soit par un autre animateur.

#### Locaux et matériel :

Les animateurs s'engagent à tenir leur local d'animation en ordre et sont responsables du matériel. Ils veillent à la sécurité des enfants. Les locaux, cuisine et toilette sont nettoyés régulièrement.

#### Droits à l'image :

Les photos prises lors des différentes activités sont susceptibles d'être utilisées sur la page Facebook de notre ASBL (<https://www.facebook.com/FermeEquestreLLn>) et sur notre site pour promouvoir les activités de l'ASBL. ([www.ferme-equestre.be](http://www.ferme-equestre.be)) A partir du moment où un enfant ou un adulte est inscrit à un de nos stages, il accepte ce principe. Toutefois, si celui-ci souhaite que son image ne soit pas utilisée par l'ASBL, il doit le faire savoir en cochant la case Adhoc dans le formulaire d'inscription.

#### Vêtements et objets non repris en fin de stage :

Les animateurs s'engagent à conserver précieusement les vêtements et autres objets trouvés, non repris en fin de stage, durant les deux semaines qui le suivent. Ensuite, soit nous en ferons don aux associations qui gèrent les vêtements et objets de seconde main, soit encore nous en conserverons pour pallier un dépannage occasionnel.

